



Commission de services policiers d'Ottawa



PRÉSIDENT
Eli El-Chantiry
Conseiller



VICE-PRÉSIDENT
Jim Durrell



MEMBRE
Allan Hubleyr
Conseiller



MEMBRE
Carl Nicholson



MEMBRE
L.A. (Sandy) Smallwood



MEMBRE
Tim Tierney
Conseiller



MEMBRE
Suzanne Valiquet

DIRECTRICE EXÉCUTIVE
Krista Ferraro

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Lynn Kennedy

Adresse : 110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1P 1J1
Tél. : (613) 560-1270
Télec. : (613) 580-2728
Courriel : Krista.Ferraro@ottawa.ca or
Lynn.Kennedy@ottawa.ca
Site Web : www.ottawapoliceboard.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Bienvenue à la présentation trimestrielle du Bulletin du printemps 2017 de la Commission de services policiers d'Ottawa — un outil de communication de l'information sur le travail de la Commission de services policiers. Des renseignements supplémentaires sur la Commission sont offerts en ligne à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca. Contenu de ce numéro :

- Réélection du président et du vice-président
- Bienvenue à Krista Ferraro, la nouvelle directrice exécutive
- Au revoir à la directrice exécutive Wendy Fedec
- Bienvenue au nouveau chef adjoint Steven Bell
- Plan de prévention de l'état de stress post-traumatique
- Nouvelles sur le gala du Service de police d'Ottawa
- Rapports reçus récemment par la Commission.

Eli El-Chantiry, président

RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

À la réunion de la Commission de services policiers tenue le 23 janvier 2017, les membres Eli El-Chantiry et Jim Durrell ont été réélus respectivement président et vice-président de l'organisme pour 2017. Le conseiller El-Chantiry siège à la Commission de services policiers d'Ottawa depuis janvier 2003, sauf pendant six mois de janvier à juin 2007. Il en a été président d'octobre 2005 à décembre 2006 et il l'est depuis janvier 2009. Dans le cadre de ses fonctions au sein de la Commission de services de police, le conseiller El-Chantiry a joué un rôle de premier plan dans la défense des intérêts auprès du gouvernement provincial. Il a réclamé des modifications à la *Loi sur les services policiers*, qui est actuellement à l'étude. Il est aussi président de l'Ontario Association of Police Services Boards. M. El-Chantiry, conseiller municipal du quartier West Carleton-March depuis 2003, y est bien connu pour son engagement soutenu dans la communauté. Il a siégé au conseil d'administration du Centre de ressources communautaires d'Ottawa Ouest et a travaillé auprès de plusieurs groupes locaux, notamment des centres communautaires, des églises, la Légion et des groupes d'aînés. L'un des accomplissements dont il est le plus fier, c'est le titre de Citoyen de



l'année de West Carleton, qui lui a été décerné en 2001 pendant l'Année internationale des bénévoles proclamée par les Nations Unies. Jim Durrell est l'un des trois membres de la communauté nommés à la Commission par le gouvernement provincial. Il en est membre depuis juillet 2011. M. Durrell est bien connu pour son importante contribution en tant que maire d'Ottawa de 1985 à son retrait de la vie publique en 1991. Il a également siégé au conseil d'administration de la Banque de développement du Canada et a présidé celui de l'Aéroport international d'Ottawa. Depuis qu'il a quitté sa charge publique, M. Durrell est actif dans le secteur privé en tant que chef d'entreprise prospère. Il est président et propriétaire de Capital Dodge Chrysler Jeep et joue depuis longtemps un rôle dans des équipes de sport professionnelles d'Ottawa. Depuis plus de 30 ans, il continue de consacrer bénévolement son temps et son enthousiasme à divers organismes de bienfaisance et organisations de la communauté d'Ottawa, comme L'Hôpital d'Ottawa, le cabinet de campagne de Centraide Ottawa, l'Armée du Salut et le Club Kiwanis d'Ottawa.

BIENVENUE À KRISTA FERRARO, LA NOUVELLE DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Lors de la réunion du 23 janvier, le président El-Chantiry a présenté la nouvelle directrice exécutive, M^{me} K. Ferraro; elle a remplacé M^{me} W. Fedec, qui a pris sa retraite en mars. M^{me} Ferraro est bilingue et travaille avec le Service de police d'Ottawa (SPO) depuis plus de neuf ans, notamment dans les secteurs de la gestion du changement, des communications et des relations avec les médias. Sa connaissance des réalités policières et des principales initiatives du SPO seront un atout précieux pour la Commission.

AU REVOIR À LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE WENDY FEDEC



Dans le cadre de la réunion du 27 février, le président El-Chantiry a annoncé que M^{me} Fedec, directrice exécutive, prenait sa retraite. Au nom de la Commission, il l'a remercié pour son travail assidu et son appui indéfectible au cours des 22 dernières années – un héritage précieux. En guise de reconnaissance, le président lui a

remis une plaque, en la félicitant et en lui souhaitant ses meilleurs vœux pour sa retraite

G à D : C/A J. Skinner, C/A S. Bell, l'avocat de la Commission D. White, DE K. Ferraro, chef C. Bordeleau, membres A. Hubley et T. Tierney, la DE à la retraite W. Fedec, membre L.A. Smallwood, président E. El-Chantiry, D/G D. Frazer et membre C. Nicholson
Absents lors de la photo : vice-président J. Durrell, membre S. Valiquet et adjointe de la Commission L. Kennedy

BIENVENUE AU NOUVEAU CHEF ADJOINT STEVEN BELL

Le 22 décembre 2016, c'est avec plaisir que la Commission a annoncé la nomination du surintendant Steven Bell au poste de chef adjoint responsable des enquêtes criminelles, des services de soutien et de la planification, ainsi que du rendement et de l'analyse. Il compte à son actif 21 ans d'expérience, dont 20 au sein du Service de police d'Ottawa. Au fil de ces années, il a occupé divers postes, notamment : agent de quartier, membre de l'Unité des drogues et de l'Unité des armes à feu et des bandes de rue, Services à la jeunesse, Normes professionnelles, Tribunaux et garde temporaire, et dernièrement, celui de



surintendant de l'affectation des ressources et du perfectionnement. Il est immensément fier et honoré de cette nomination, et se réjouit à l'idée de travailler avec le chef Bordeleau, les membres du Service et de la Commission et les partenaires communautaires en vue de continuer à offrir les meilleurs services de protection à Ottawa.

PLAN DE PRÉVENTION DE L'ÉTAT DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

Au sein des services policiers, le stress fait partie intégrante du travail et la résilience est mise à l'épreuve chaque jour.

En 2012, l'Ombudsman de l'Ontario a publié un rapport sur la gestion des blessures de stress opérationnel à la Police provinciale de l'Ontario et au ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels; 34 recommandations y sont faites pour aider les services de police à comprendre les problèmes entourant la santé mentale.

Le 5 avril 2016, le projet de loi 163, [Loi de 2016 d'appui aux premiers intervenants de l'Ontario](#), a été adopté, confirmant ainsi le lien entre les diagnostics d'état de stress post-traumatique (ESPT) chez les premiers répondants et la nature de leur travail. Cette loi fait partie de la [stratégie provinciale](#) visant à fournir aux premiers répondants un meilleur accès aux ressources et aux soins nécessaires pour assurer leur bien-être. Aux termes de cette loi, les employeurs des travailleurs concernés doivent présenter un plan de prévention de l'état de stress post-traumatique au ministère du Travail d'ici le 23 avril 2017.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*, le Service de police d'Ottawa a mis en place une stratégie sur le mieux-être pour assurer le bien-être, la résilience et l'engagement de son effectif. Cette stratégie prévoit notamment un plan de prévention de l'ESPT. Le rapport de l'Ombudsman





met en lumière les conséquences très graves résultant de la négligence du bien-être (suicide, ESPT, blessure de stress opérationnel, etc.), mais la demande du ministère du Travail n'est pas le seul motif justifiant la création d'un tel plan. Le SPO cherche également à appuyer de réels changements et à faire savoir à ses membres qu'ils sont soutenus pleinement dans leur quête d'une bonne santé, tant sur le plan psychologique que physique. Ce plan sera un document évolutif qui sera mis à jour parallèlement à la stratégie sur le mieux-être. Dorénavant, le personnel informera la Commission des enjeux liés à la prévention de l'état de stress post-traumatique au moyen des mises à jour de la stratégie.

NOUVELLES SUR LE GALA DU SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

À la réunion de janvier 2017 de la Commission, le chef Bordeleau a remis deux chèques de 50 000 \$: le premier au Distress Centre Of Ottawa & Region et le deuxième au Centre Youville. Les fonds avaient été recueillis lors du septième gala annuel du Service de police d'Ottawa, en novembre 2016. Jusqu'à présent, ces galas ont permis d'amasser 645 000 \$, une somme qui a été réinjectée dans la collectivité.



RAPPORTS REÇUS RÉCEMMENT PAR LA COMMISSION

Au cours du premier trimestre de 2017, la Commission a reçu les rapports suivants, lesquels pourraient vous intéresser. Ils sont disponibles à l'adresse suivante : www.ottawapoliceboard.ca.

- **Rapport sur les activités, la formation et le rendement de la Commission en 2016** - Ce rapport annuel présente des renseignements sur les réunions, les événements et les activités de formation auxquels ont participé les sept membres de la Commission au cours de l'année précédente, ainsi qu'une évaluation du rendement de la Commission. Encore une fois, l'année a été des plus occupées et productives pour les membres de la Commission, qui ont assisté à un total de 26 réunions officielles de la Commission et des comités, ainsi qu'à 132 autres activités en lien avec leur travail. Parmi leurs autres activités, citons des événements et des activités-bénéfices communautaires, des rencontres avec des partenaires communautaires ou avec des fonctionnaires et des homologues provinciaux d'autres commissions de la province, des événements organisés par des associations policières, des séances de négociation collective, des cérémonies de recrutement ou de remises de distinctions à des policiers, et la liste se poursuit. En tout, les membres de la Commission ont consacré, dans le cadre de leurs fonctions,



460 heures à des réunions et à d'autres événements, ce qui représente un investissement considérable de temps et d'effort dans la communauté.

- **Plan de travail de la Commission pour 2017** - Ce plan de travail énonce les tâches que la Commission a l'intention de réaliser en 2017 afin de se conformer à ses obligations légales, d'assumer ses responsabilités en matière de gouvernance et d'atteindre ses priorités stratégiques.
- **Calendrier des critères de surveillance de la Commission pour 2017** - Ce calendrier fait état des rapports de surveillance qui doivent être présentés à la Commission en 2015 pour que celle-ci puisse s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vertu de la Loi sur les services policiers et de ses propres politiques, ainsi que des mois auxquels ils doivent être déposés.
- **Lettres de mention élogieuse** - Les membres du Service de police d'Ottawa entrent quotidiennement en contact avec les résidents et les visiteurs d'Ottawa, allant souvent au-delà de leur devoir. Lorsque de telles situations se produisent, le chef et la Commission aiment en être informés. Chaque mois, la Commission reçoit un rapport de remerciements, qui comprend des extraits de lettres qui font l'éloge des policiers d'Ottawa pour l'aide qu'ils ont apportée à ceux qui en avaient besoin ou pour leurs contributions personnelles qui dépassent le cadre de leurs fonctions.
- **Processus de promotion des agents assermentés – Rapport annuel de 2016** : Le Service de police d'Ottawa sait qu'il est important que la promotion des personnes ayant mérité de monter en grade repose sur un processus juste et transparent. Sous la supervision d'une solide équipe de gouvernance, les responsables du processus de promotion des agents assermentés prennent part à la recherche d'agents de haut calibre prêts à assumer un rôle de commandement plus important, et ce, à tous les grades. Le processus de promotion vise également à encourager les membres du Service de police d'Ottawa à participer à un processus juste, transparent et non discriminatoire.
- **Plan directeur 2016-2018 - compte rendu semestriel** - Selon le paragraphe 30(1) du Règlement de l'Ontario 3/99 pris en application de la *Loi sur les services policiers*, l'ensemble des commissions de services policiers de l'Ontario doivent préparer un plan directeur tous les trois ans pour orienter la prestation des services policiers dans la collectivité. Le plan directeur 2016-2018 est le septième plan élaboré par la Commission depuis 1995. Il détermine l'orientation stratégique de l'organisation pour les trois prochaines années. Ce plan, qui se veut une intervention collective face aux préoccupations communautaires et aux pressions policières connues, renforce l'offre quotidienne de services policiers de qualité à la collectivité, ce qui comprend : répondre aux appels à l'aide, intervenir dans les situations d'urgence, enquêter sur les actes criminels, maintenir l'ordre public, aider les



victimes, exécuter la loi et lutter contre la criminalité. Le plan directeur concentre les activités du Service de police d'Ottawa sur la population, les membres et le service, et énonce des objectifs qui feront de l'organisation un partenaire de confiance pour assurer la sécurité communautaire. Au cours du deuxième semestre de 2016, les plans, outils et processus nécessaires à l'application efficace du plan directeur ont été peaufinés.

La Commission a également reçu les rapports suivants pour le quatrième trimestre de 2016 :

- **Calendrier des exigences de contrôle de la commission** - Un calendrier annuel des exigences de surveillance fixe, pour les employés du SPO et la Commission, des attentes claires quant aux dates de présentation de rapports liés à la surveillance. Il aide la Commission à respecter ses obligations légales en matière de surveillance régulière de certains aspects des activités du Service de police, comme la situation budgétaire, l'administration du système de gestion des plaintes du public, l'atteinte des objectifs du plan d'activités ou encore la vérification de conformité qu'exigent plusieurs normes policières du Ministère.
- **Rapport de rendement** - Le Service de police d'Ottawa (SPO) surveille et évalue l'information en fonction de diverses mesures de rendement, notamment le nombre total d'appels de service et d'appels d'urgence, le temps de réponse pour les appels de service et les appels d'urgence de priorité 1, la somme de temps consacrée aux appels et le nombre d'infractions au Code criminel par agent assermenté.
- **Rapport financier** - Ce rapport financier trimestriel résume la situation financière de l'organisme.
- **Rapport sur la gestion des ressources humaines** - Ce rapport présente des renseignements statistiques sur les activités du secteur des ressources humaines telles que les embauches, les mises à la retraite, les démissions et les promotions.
- **Rapport sur les plaintes relatives aux politiques et services** - *Loi sur les services policiers, partie V* - Ce rapport présente les renseignements statistiques sur les plaintes pour inconduite formulées par le public et le chef de police, ainsi que les plaintes concernant les politiques et les services formulées par le public.
- **Rapport d'étape des services juridiques** - Ce rapport comprend des statistiques et une analyse des tendances concernant les écarts par rapport au budget approuvé, les réclamations et les actions intentées contre la Commission, les appels et les demandes de révision judiciaire et toute question d'importance dont la Commission devrait être

informée.

La Commission de services policiers d'Ottawa est un organisme civil établi par la loi provinciale qui assure la gouvernance et la surveillance du Service de police d'Ottawa. Elle relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et de la Commission civile des services policiers de l'Ontario. Pour consulter les précédents numéros du bulletin Affaires de la Commission ou pour obtenir d'autres renseignements sur la Commission de services policiers d'Ottawa, visitez son site Web, www.ottawapoliceboard.ca.

La Commission de services policiers tient ses réunions ordinaires le quatrième lundi du mois, sauf en juin (la réunion est reportée au 17 juin), en août (pas de réunion) et en décembre (la réunion a lieu le troisième lundi du mois). Toutes les réunions sont publiques et ont lieu à compter de 16 h à la salle Champlain de l'hôtel de ville d'Ottawa. Les résidents sont également invités à intervenir sur tout point à l'ordre du jour ou tout autre sujet qui les préoccupe, pourvu qu'ils en informent le personnel de la Commission par écrit au moins une semaine à l'avance. Il est possible de consulter le calendrier complet des réunions en ligne.

